

Des sujets spécifiques au PERL

La CGT présente au PERL par ses élus CE et CHSCT vous informe des sujets qu'elle suit avec attention :

- **De nombreux postes vacants sur le site** : La CGT a alerté à plusieurs reprises la Direction du sous grément des équipes. (principalement au service Environnement). Bien que des pistes de recrutement aient été envisagées, le rachat de MAERSK par TOTAL a réduit fortement cet espoir. La Direction se tourne maintenant vers une solution temporaire mais pour la CGT, l'intérim ne convient pas!
- **Surpopulation des modules chez PIC** : Les élus du CHSCT s'inquiètent des conditions de travail dans certains modules (labo) de PIC. Une surpopulation (CDI opérationnels, stagiaires, Post-Doc, thésards ..) pour un nombre d'espaces de travail insuffisant (paillasse sous hotte), nous fait redouter l'accident. Attention à ne pas favoriser la « course aux résultats » au détriment des règles élémentaires de sécurité! Une meilleure répartition des stagiaires sur l'ensemble de l'année nous paraît indispensable.
- **RPS** : Vos élus CGT suivent de près les sujets liés aux Risques Psychosociaux sur le site. C'est un point auquel nous portons une grande attention. Nous sommes à la disposition de tous pour évoquer, suivre, remonter les problèmes de ce type.
- **Equipiers d'intervention** : Compte tenu de la négociation en cours chez ARKEMA, la CGT souhaiterait qu'une réflexion soit menée sur le statut de nos propres équipiers d'intervention. C'est un statut peu considéré et non officialisé malgré un investissement personnel très important.
- **Relation HSE/TEC/SCR**: Depuis quelques temps, les relations entre ces trois entités nous semblent délicates. Quelles qu'en soient les causes, la CGT souhaite que les salariés retrouvent un climat apaisé et de confiance pour travailler dans les meilleures conditions. Il est du ressort de chacune des entités et de la Direction de mettre de « l'huile dans les rouages ».

FOCUS

Loi travail au PERL

Cette nouvelle loi à laquelle la CGT s'est opposée et s'oppose toujours, aura forcément un effet sur nos Instances Représentatives du Personnel.

La CGT s'inquiète des formats que prendront les nouvelles instances du PERL. La loi travail instaure un regroupement des instances au sein d'un CES (Comité Social et Economique). Il serait l'équivalent du CE actuel avec en plus des prérogatives DP et CHSCT!

Quels que soient les choix retenus par la Direction, **il nous paraît essentiel** que le PERL conserve sa spécificité et que des instances à « dominante sécurité » soient maintenues au sein de notre Pôle de Recherches !

Centre Scientifique & Technique Jean Féger

F017 avenue Larribau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 /
46 31/68 21

Tour Coupole & St Martin d'Hères

04B01 - 2 place Jean Millier
La Défense 6, 92078 PARIS
01 47 44 72 75
06 28 78 94 34

Pôle Étude Recherche Lacq (PERL)

Pôle Économique 2 - BP47
64170 LACQ
05 59 67 37 37



ON NE
RÂLE PAS
ON DÉFEND
NOS DROITS